

Connexion au Portail



ou saisir l'adresse suivante dans le navigateur Internet Explorer (conseillé) :

<https://mon-portail-famille.fr/commune-montmerle-sur-saone>

Un code utilisateur et un mot de passe seront adressés par courriel aux nouvelles familles (attention : ce mail arrive très souvent dans les indésirables). Les familles déjà inscrites conservent les même code utilisateur et mot de passe.

Modalités de réservation ou annulation

Les réservations pour l'accueil périscolaire matin et/ou soir, le restaurant scolaire et le bus sont obligatoires et doivent être réalisées uniquement sur le Portail Famille en respectant les délais.

Délais réservation/annulation

Au minimum 2 jours ouvrés (hors samedi, dimanche et jours fériés) avant le jour d'accueil et jusqu'à 23h59

Exemples :

- Pour une réservation périscolaire le lundi : le dernier jour de réservation possible sera le mercredi 23h59 de la semaine précédente.
- Pour une réservation périscolaire le jeudi : le dernier jour de réservation possible sera le lundi 23h59 de la même semaine.

En dehors de ces délais, il ne sera plus possible de réserver ou annuler sur le Portail Famille.

Absence imprévue de l'enfant hors délais

Prévenir le service périscolaire **le jour même avant 10h** par :

- Messagerie du portail famille
- ou par téléphone au **06 75 19 04 40**

Les prestations seront décomptées à partir du 2^{ème} jour d'absence si le service périscolaire a été informé. Les prestations du premier jour seront facturées même sur présentation d'un certificat médical.